

Province de Liège
BULLETIN PROVINCIAL

Périodique

Sommaire

Pages

<u>N° 104 REGLEMENTS COMMUNAUX D'ADMINISTRATION INTERIEURE ET ORDONNANCES DE POLICE COMMUNALE</u>	
<i>Arrondissement de LIEGE</i>	279
<i>SOUMAGNE</i>	
<i>WISE</i>	
<i>Arrondissement de HUY-WAREMME</i>	281
<i>AMAY</i>	
<i>Arrondissement de VERVIERS</i>	281
<i>LA CALAMINE</i>	
<i>PLOMBIERES</i>	
<i>THIMISTER-CLERMONT</i>	
<i>VERVIERS</i>	
<u>N° 105 TRAVAUX – SERVICE D'HIVER SUR LES ROUTES</u>	284
<i>Circulaire de Monsieur le Gouverneur du 6 octobre 2016</i>	
<u>N° 106 COURS D'EAU</u>	287
<i>Arrêté du Collège provincial du 29 septembre 2016 (LIEGE)</i>	
<u>N° 107 COURS D'EAU</u>	287
<i>Arrêté du Collège provincial du 29 septembre 2016 (BULLANGE)</i>	
<u>N° 108 COURS D'EAU</u>	287
<i>Arrêté du Collège provincial du 29 septembre 2016 (AYWAILLE et FERRIERES)</i>	
<u>N°109 PAVOISEMENT DES EDIFICES PUBLICS</u>	288
<i>Circulaire du Gouverneur de la Province du 31 octobre 2016</i>	

**N° 104 REGLEMENTS COMMUNAUX D'ADMINISTRATION INTERIEURE
ET ORDONNANCES DE POLICE COMMUNALE**

*Délibérations des Conseils communaux des Communes des Arrondissements de
Huy-Waremme, Liège et Verviers*

<i>Commune(s)</i>	<i>Section(s)</i>	<i>Objet</i>	<i>Date de délibération</i>
-------------------	-------------------	--------------	-----------------------------

ARRONDISSEMENT DE LIEGE

SOUMAGNE		<i>Certificat de publication 2451 : arrêté de police du 10/10/2016 – interdiction de stationnement des véhicules place de l'Eglise à Melen du 9 au 12/12/2016</i>	<i>12 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2452 : arrêté de police du 10/10/2016 – mesures d'arrêt et de stationnement, Voie Chefneux, 21-23 pour réfection d'un mur du 17 au 28/10/2016</i>	<i>12 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2453 : arrêté de police du 7/10/2016 – mesures de circulation rue des Acacias les 15 et 16/10/2016 en raison de l'organisation d'un bicross</i>	<i>12 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2454 : arrêté de police du 11/10/2016 - mesures d'arrêt et de stationnement rue Ardoncour du 14 au 17/10/2016 en raison de la rénovation d'un bâtiment</i>	<i>12 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2455 : arrêté de police du 10/10/2016 – mesures d'arrêt et de stationnement et limitation de vitesse rue Valeureux Champs du 17/10 au 04/11/2016 pour pose de câbles</i>	<i>12 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2456 : arrêté de police du 10/10/2016 – mesures d'arrêt et de stationnement rue Petite Spinette du 11 au 21/10 en raison raccordement pour le compte de la S.A.VOO</i>	<i>12 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2457 : arrêté de police du 10/10/2016 – mesures arrêt et de stationnement rue Rosa Luxembourg du 13 au 28/10 en raison des raccordements aux égouts</i>	<i>12 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2458 : arrêté de police du 13/10/2016 – mesures d'arrêt et de stationnement rue Paul d'Andrimont du 15 au 17/10/2016 en raison de l'évacuation de déchets</i>	<i>13 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2459 : arrêté de police du 13/10/2016 – mesures arrêt et de stationnement avenue de la Libération du 27/10/2016 au 27/01/2017 en raison de la construction d'un immeuble</i>	<i>13 octobre 2016</i>

		<i>Certificat de publication 2460 : arrêté de police du 14/10/2016 – mesures arrêt et de stationnement et limitation de vitesse rue Valeureux Champs du 24/10 au 18/11/2016 pour pose de câbles Belgacom</i>	<i>17 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2461 : arrêté de police du 14/10/2016 – mesures arrêt et de stationnement rue du Centenaire et rue Cardinal Mercier du 19 au 21/10/2016 lors de fouille en trottoirs</i>	<i>17 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2462 : arrêté de police du 14/10/2016 – mesures d'arrêt et de stationnement rue Labouxhe, 4 du 17/10 au 21/11/2016 lors de la rénovation de la toiture</i>	<i>17 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2463 : arrêté de police du 17/10/2016 – mesures arrêt et de stationnement rue de la Chapelle, 6 du 22/10 au 22/11/2016 lors de la rénovation de la façade</i>	<i>17 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2464 arrêté de police du 20/10/2016 – mesures arrêt et de stationnement rue de Heuseux, 71 le 24/10/2016 lors de fouille en trottoir pour la SWDE</i>	<i>20 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2465 : arrêté de police du 21/10/2016 – limitation de la vitesse à 30 km/h du 7 au 9/11/2016, avenue de la Résistance en raison de la dépollution des eaux à la station TEXACO</i>	<i>24 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2466 : arrêté de police du 21/10/2016 – mesures arrêt et de stationnement rue de l'Egalité, 12 les 1 et 2/11/2016 en raison d'un déménagement</i>	<i>24 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2467 : arrêté de police du 24/10/2016 – mesures arrêt et de stationnement rue Louis PASTEUR, 86, 88, 90 du 25 au 28/10/2016 en raison d'un déménagement</i>	<i>24 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2468 : arrêté de police du 21/10/2016 – mesures de circulation déviation et mise en place rue Arnold Trillet du 2610 au 07/11/2016 en raison de la réfection de la voirie</i>	<i>24 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2469 : arrêté de police du 21/10/2016 – mesures c'arrêt et de stationnement rue Campagne du 25/10 au 07/11/2016 en raison de la réfection de la voirie</i>	<i>24 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2470 : arrêté de police du 21/10/2015 – mesures de circulation rue du Bay Bonnet du 26 au 28/10/2016 en raison de travaux de réfection des trottoirs</i>	<i>24 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2471 : arrêté de police du 25/10/2016 – mesures d'arrêt et de stationnement rue de la Clef, 42 du 7/11 au 23/12/2016 pour travaux d'extension du réseau de gaze avec pose en accotement et voirie</i>	<i>26 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2472 : arrêté de police du 25/10/2016 – mesures d'arrêt et de</i>	<i>26 octobre 2016</i>

		<i>stationnement rue Paul d'Andrimont du 7/11 au 23/12/2016 pour travaux d'extension du réseau de gaz avec pose en accotement et voirie</i>	
		<i>Certificat de publication 2473 : arrêté de police du 25/10/2016 – mesures d'arrêt et de stationnement Chaussée de Wégimont, 364 pour travaux d'extension du réseau de gaz avec pose en accotement et voirie</i>	<i>26 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2474 : arrêté de police du 25/10/2016 – mesures d'arrêt et de stationnement rue Labouxhe, 34 du 7/11 au 23/12/2016 pour travaux d'extension du réseau de gaz avec pose en accotement et voirie</i>	<i>26 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 2475 : arrêté de police du 25/10/2016 – mesures d'arrêt et de stationnement Voie Chefneux du 7/11 au 23 décembre 2016 pour travaux d'extension du réseau de gaz avec pose en accotement et voirie</i>	<i>26 octobre 2016</i>
VISE		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>10 octobre 2016</i>

ARRONDISSEMENT DE HUY-WAREMME

AMAY		<i>Ordonnance de police : accès interdit rue Hyppolyte Dumont du 30/9 au 28/10/2016 pour réfection de voirie</i>	<i>11 octobre 2016</i>
		<i>Ordonnance de police : mesures de circulation du 04 au 06/11/2016 en raison de l'organisation du 43^{ème} Rallye du Condroz-spécial JEHAY</i>	<i>11 octobre 2016</i>
		<i>Ordonnance de police : mesures de circulation le 06/11/2016 en raison de l'organisation du 43^{ème} Rallye du Condroz</i>	<i>11 octobre 2016</i>
		<i>Ordonnance de police : limitation de la circulation des quads les 5 et 6 novembre à l'occasion de l'organisation du 43^{ème} Rallye du Condroz</i>	<i>11 octobre 2016</i>

ARRONDISSEMENT DE VERVIERS

LA CALAMINE		<i>Ordonnance de police sur la réglementation de la circulation rue de l'Eglise et Place de l'Eglise en raison d'une zone piétonnière (temporaire) – prolongation</i>	<i>29 septembre 2016</i>
PLOMBIERES	<i>Gemmenich</i>	<i>Ordonnance de police - mesures de circulation le 9 octobre 2016 lors de la randonnée touristique « 4x4 Festival Club »</i>	<i>06 octobre 2016</i>
THIMISTER-CLERMONT		<i>Arrêté du Bourgmestre - mesures de sécurité le 28/10/2016 à l'occasion d'un balade nocturne</i>	<i>13 octobre 2016</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre – mesures de sécurité à partir du 25/10/2016 à l'occasion de la réfection d'un tronçon de Quoidbach</i>	<i>24 octobre 2016</i>

VERVIERS		<i>Certificat de publication 156/2016 : ordonnance du Bourgmestre du 13 septembre 2016 – réglementation de la circulation le 16 septembre à l’occasion manifestation publique (Apéro verviétois)</i>	<i>16 septembre 2016</i>
	<i>Stembert</i>	<i>Certificat de publication 157/2016 : ordonnance du Bourgmestre du 16 septembre 2016 – réglementation de la circulation le 25 septembre 2016 à l’occasion de la brocante du Perron</i>	<i>16 septembre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 162/2016 : ordonnance du Bourgmestre du 23 septembre 2016 – réglementation de la circulation le 02 octobre 2016 à l’occasion de la Journée découverte des entreprises</i>	<i>28 septembre 2016</i>
	<i>Magombroux</i>	<i>Certificat de publication 163/2016 : ordonnance du Bourgmestre du 30 septembre 2016 – réglementation de la circulation les 7,8 et 9 octobre 2016 à l’occasion du « Week-end festif »</i>	<i>30 septembre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 164/2016 : ordonnance du Bourgmestre du 03 septembre 2016 – réglementation de la circulation les 15 et 16 octobre 2016 à l’occasion du « Week-end Bienvenue »</i>	<i>03 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 165/2016 : arrêté du CC du 9 septembre 2016 – réglementation de la circulation le 16 octobre 2016 en raison de l’entrainement cycliste de l’asbl « l’Envolée A.P.E.M. – T21 »</i>	<i>05 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 166/2016 : arrêté du CC du 16 septembre – nouvelles mesures de circulation et de stationnement au CHR VERVIERS – mesures à l’essai pour 6 mois</i>	<i>05 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 167/2016 : délibération du CC du 25 avril 2016 – modification de la réglementation de la circulation (mise sous statut "zone 30" du lotissement des Pâturages</i>	<i>05 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 168/2016 : délibération du CC du 27 juin 2016 – création d’un emplacement de stationnement pour personne à mobilité réduite rue de la Paix</i>	<i>05 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 169/2016 : délibération du CC du 27 juin 2016 – création d’un emplacement pour personne à mobilité réduite, rue Hombiet</i>	<i>05 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 170/2016 : délibération du CC du 27 juin 2016 – révision générale des voiries rue de la Tannerie 1.0</i>	<i>05 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 171/2016 : délibération du CC du 27 juin 2016 – limitation du tonnage (7,5 tonnes) Vieux Chemin de Limbourg.</i>	<i>05 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 172/2016 : délibération du CC du 27 juin 2016 – suppression d’une interdiction partielle de stationnement rue de Liège</i>	<i>05 octobre 2016</i>

		<i>Certificat de publication 173/2016 : délibération du CC du 27 juin 2016 – suppression d'une zone de livraison rue de la Chapelle</i>	<i>05 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 174/2016 : délibération du CC du 27 juin 2016 – nouvelle organisation du stationnement rue des Grands Rames</i>	<i>05 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 175/2016 : délibération du CC du 27 juin 2016 création de deux rétrécissements de voirie, rue des Combattants</i>	<i>05 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 176/2016 : délibération du CC du 27 juin 2016 – nouvelle organisation du stationnement, rue Bellevue et avenue des Villas</i>	<i>05 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 177/2016 : ordonnance du Bourgmestre du 03 octobre 2016 – réglementation de la circulation routière à l'occasion d'une manifestation publique (Food Truck Festival les 7,8 et 9 octobre 2016)</i>	<i>05 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 178/2016 : arrêté du CC du 23 septembre 2016 – réglementation de la circulation à l'occasion d'une manifestation publique "les Dimanches d'automne » les 9 et 23 octobre 2016</i>	<i>07 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 179/2016 : arrêté du CC du 23 septembre 2016 – réglementation de la circulation à l'occasion de l'organisation du Marché de Noël des Minières le 11 décembre 2016</i>	<i>07 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 180/2016 : arrêté du CC du 23 septembre 2016 – réglementation de la circulation à l'occasion de l'organisation du Marché de Noël de Stembert le 4 décembre 2016</i>	<i>07 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 181/2016 : délibération du CC du 27 juin 2016 et ayant pour objet : règlement communal relatif à l'exercice et l'organisation des activités ambulantes sur les marchés publics et le domaine public- arrêt du plan du marché, détermination du nombre d'emplacements, instauration de quotas</i>	<i>07 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 182/2016 : délibération du CC du 27 juin 2016 et ayant pour objet : règlement communal relatif à l'exercice et l'organisation des activités ambulantes sur les marchés publics et le domaine public- révision générale – adaptations visant à encadrer et soutenir la redynamisation du marché hebdomadaire</i>	<i>07 octobre 2016</i>
		<i>Certificat de publication 183/2016 : délibération du CC du 07 octobre 2016 – mesures de circulation en raison de la manifestation « Verviers on Ice » du 14/11/2016 au 15/01/2017</i>	<i>14 octobre 2016</i>

N° 105 TRAVAUX – SERVICE D’HIVER SUR LES ROUTES

Circulaire de Monsieur le Gouverneur de la Province du 6 octobre 2016 relative au Service d’hiver sur les routes.

Modification de la circulaire du 22 novembre 2013 publiée au Mémorial administratif relative au Service d’hiver sur les routes.

Liège, le 6 octobre 2016.

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres des communes de la Province de Liège.

OBJET : Service d’hiver sur les routes.

Mesdames,
Messieurs,

J’ai l’honneur d’attirer votre attention sur les mesures à prendre en vue de remédier aux inconvénients que pourrait subir la circulation routière lors des intempéries hivernales.

A toute fin, je vous rappelle l’article 135 § 2 de la Nouvelle Loi communale stipulant notamment : « ... les objets de police confiés à la vigilance et à l’autorité des communes sont : ... tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques »

Ce texte a une portée tout à fait générale et s’applique par conséquent à toutes les catégories de voiries. Il résulte de ces prescriptions que les communes doivent prendre elles-mêmes toutes les mesures qui s’imposent pour lutter contre le verglas et procéder à l’enlèvement des neiges.

Vous voudrez bien, en conséquence, vous conformer aux instructions suivantes :

1. Routes régionales.

Le service d’hiver, exécuté par la Direction générale opérationnelle Routes et Bâtiments (DGO1), est un service rendu aux usagers de la route et à l’économie du pays.

Il est important de bien préciser les objectifs du service hivernal.

Le niveau de service rendu est fonction essentiellement :

- d’une part des moyens mis à la disposition des districts et des régions ;
- d’autre part de la rigueur de l’hiver.

Les moyens mis à la disposition des districts et des régions sont repris annuellement dans les Règlements d’Ordre Intérieur (RGO), complétés par les Plans Territoriaux d’Organisation (PTO) et le Plan Général d’Organisation (PGO).

Un ordre de priorité dans le traitement est établi selon la nature de la voirie (catégorie de route) et l'intensité du trafic. Le service hivernal peut ne pas être assuré sur des tronçons de routes peu fréquentés. Les Directions Territoriales répertorient ces voiries dans leur PTO et avisent l'utilisateur à l'aide du signal A51 avec panneau complémentaire portant l'indication « Route non traitée en hiver ».

Les circuits d'épandage sont déterminés de la manière la plus rationnelle possible en fonction de l'expérience acquise.

Il va de soi qu'à l'intérieur d'un circuit, toutes les sections de routes ne peuvent pas être traitées simultanément, sauf à prévoir un circuit par section ce qui entraînerait des coûts prohibitifs.

Le niveau du service rendu est également fonction de la rigueur de l'hiver. Il sera toujours plus élevé en cas d'hiver rigoureux.

Dans ce dernier cas, le niveau de service rendu sera fonction des moyens complémentaires mis en œuvre, décidés par l'autorité, eu égard à l'incidence budgétaire complémentaire et aux incidences sur l'environnement.

2. Chemins de grande communication, chemins vicinaux ordinaires et voirie innomée.

Les mêmes dispositions que celles prévues ci-dessus doivent être prises, mais elles sont toutes à l'initiative et aux frais des administrations communales.

Remarques importantes.

Quel que soit le type de voirie, les administrations communales veilleront spécialement à ce que ni les neiges, ni la glace provenant de déblaiement de la chaussée ou des trottoirs ne soient déposées, même provisoirement sur les bouches et grilles de voirie, regards d'égouts et bouches d'incendie qui devront rester constamment dégagés.

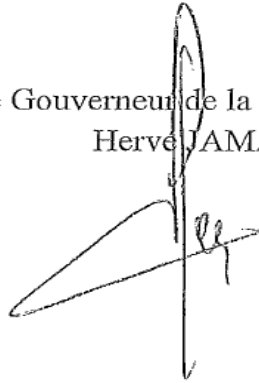
Par ailleurs, j'attire tout spécialement votre attention sur l'impérieuse nécessité de dégager en temps utile les voiries empruntées par les lignes d'autobus. Les services matinaux, notamment, revêtent un caractère vital en raison des transports de main-d'œuvre qu'ils assurent et il importe que les premiers départs puissent s'effectuer aux heures habituelles. Il sera également veillé à dégager les chemins d'accès vers les hôpitaux (services de secours).

On constate également qu'en cas d'intempéries graves, bon nombre de personnes qui à l'accoutumée se déplacent au moyen de véhicules privés, renoncent à ce mode de transport et empruntent les services publics.

L'importance que ceux-ci revêtent en ces circonstances est donc primordiale et il convient que les autorités locales attachent au problème toute l'attention qu'il requiert.

Enfin, il s'imposera de prévoir suffisamment tôt les fournitures nécessaires en fondants chimiques afin de ne pas être pris de court et perturber ainsi le réapprovisionnement normal des autres services et administrations plus prévoyants.

Le Gouverneur de la Province de Liège.
Hervé JAMAR.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hervé Jamar', written over a vertical line that extends from the text above.

N° 106 COURS D'EAU**Arrêté du Collège provincial du 29 septembre 2016 relatif aux cours d'eau**

Par arrêté du 29 septembre 2016 le Collège provincial, **autorise**, sous certaines conditions, l'Association Momentanée HA les Vergers, rue de l'Hôtel de Ville n° 71 à 4420 SAINT-NICOLAS, à construire des chambres de visite et un parking, sur la canalisation du ruisseau dénommé « **des Moulins** », n° 0-17, dans sa partie classée en 2^{ème} catégorie, à **JUPILLE-SUR-MEUSE**, sur le territoire de la Ville de **LIEGE**.

N° 107 COURS D'EAU**Arrêté du Collège provincial du 29 septembre 2016 relatif aux cours d'eau**

Par arrêté du 29 septembre 2016 le Collège provincial, **autorise**, sous certaines conditions, M. Edgar KAULMANN, Honsfeld n° 38B à 4760 BULLANGE, à réaliser un ouvrage de rejet sur le ruisseau dénommé « **Honsbach** », n° 10-42, dans sa partie classée en 3^{ème} catégorie à **HONSFELD**, sur le territoire de la commune de **BULLANGE**.

N° 108 COURS D'EAU**Arrêté du Collège provincial du 29 septembre 2016 relatif aux cours d'eau**

Par arrêté du 29 septembre 2016 le Collège provincial, **autorise**, sous certaines conditions, M. Yves CORDONNIER, rue du Moulin de Bosson n° 1 à 4190 WERBOMONT, FERRIERES, à régulariser la construction d'un pont sur le ruisseau dénommé « **du Pouhon** », n° 12-47, dans sa partie classée en 2^{ème} catégorie à **HARZE**, sur le territoire des Communes d'AYWAILLE et **FERRIERES**.

N°109 PAVOISEMENT DES EDIFICES PUBLICS

Circulaire du Gouverneur de la Province du 31 octobre 2016 relatif au pavoisement des édifices publics

Liège, le 31 octobre 2016

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres
A Mesdames et Messieurs les Présidents
des Centres Publics d'Aide Sociale
des Communes de la Région de langue
française de la Province de Liège

Pour information :
à Madame le Commissaire d'Arrondissement

Madame, Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur le Président,

En exécution des dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 5 juillet 1974 (MB 10/07/74) et l'article 1^{er} de l'arrêté royal de 23 mars 1989 (MB 7/4/89) concernant le pavoisement des édifices publics, modifié par l'arrêté royal du 6 septembre 1993 (MB 9/9/93), modifié par l'arrêté royal du 2 avril 1998, modifié par l'arrêté royal du 3 décembre 2013, modifié par l'arrêté royal du 29 mai 2015, je vous prie de faire arborer sur les édifices publics :

- le 4 décembre : le drapeau National et le drapeau européen, à l'occasion de l'Anniversaire de Mariage de LL MM le Roi Philippe et la Reine Mathilde

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE

Hervé JAMAR.